

Compte rendu de séance

Séance du 6 Février 2021

L' an 2021 et le 6 Février à 10 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances la Mairie sous la présidence de ROBLET Bernard Maire

Présents : M. ROBLET Bernard, Maire, Mmes : FEUGEY Régine, MOUSSUT Cécilia, VAN DE ROSIEREN Isabelle, MM : DÉON Julian, GORNEAU Fabrice, GUENARD André-Paul, GYE-JACQUOT Rodolphe, HOTTE Thierry et MARCHAL Yves.

Absente excusée : DEVILLE Laurence ayant donné pouvoir à VAN DE ROSIEREN Isabelle.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 29/01/2021

Date d'affichage : 29/01/2021

A été nommée secrétaire : VAN DE ROSIEREN Isabelle

Le Maire remercie les membres de leur présence et leur demande ensuite s'ils ont bien tous été destinataires du compte-rendu de la séance précédente et s'ils ont des observations à faire, aucune remarque n'est faite. Le maire fait donc procéder à l'approbation du précédent compte-rendu qui est adopté, à l'unanimité.

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2021-04 : TRAVAUX À L'ENTRÉE DU VILLAGE EN VENANT DE BELLEY

2021-05 : RÉAJUSTEMENT DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL AU-DESSUS DE LA MAIRIE

réf : 2021-04 : TRAVAUX À L'ENTRÉE DU VILLAGE EN VENANT DE BELLEY

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, dans sa délibération n°2020-40 du 27 novembre 2020 a accepté le devis de maîtrise d'oeuvre du cabinet BEBV pour l'aménagement de l'entrée du village. Il présente à l'assemblée l'avant-projet des travaux d'un montant de 145 204.50 € HT soit 174 245.40 € TTC et le devis du SDEA pour l'extension de l'installation communale d'éclairage public rue du 14 Juillet avec une contribution à charge de la commune de 6 425 € (la TVA reste à la charge du syndicat).

Afin de débiter le lancement de la procédure et des travaux, Monsieur le Maire propose que lui soient délégués tous pouvoirs pour mener la procédure, négocier et signer les contrats et devis à venir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE les travaux d'aménagement de l'entrée du village en venant de BELLEY,

DÉLÈGUE tous pouvoirs utiles à Monsieur le Maire en vue de négocier , signer et exécuter le marché de travaux ci-dessus désigné,

AUTORISE, en conséquence, le Maire à signer les devis d'avant -projet de travaux d'un montant de 145 204.50€ HT et du SDEA de 6 425 € et tout autre acte découlant de la présente décision.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021-05 : RÉAJUSTEMENT DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL AU-DESSUS DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire explique que le logement communal sis 7 rue du 14 juillet est vide depuis le mois d'octobre

2020. Il précise que celui-ci se situe au dessus de la Mairie (ce qui peut occasionner des gênes) et qu'il ne dispose pas d'espace vert particulier. En comparaison avec d'autres maisons louées dans la commune, le loyer actuel semble élevé et la Maire propose donc de fixer celui-ci à 580 € par mois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE de fixer le loyer du logement au-dessus de la Mairie sis 7 rue du 14 juillet à 580 € par mois.

CHARGE Monsieur le Maire de modifier tous les documents afférents en conséquence et d'appliquer ce nouveau loyer aux futurs locataires.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

* Aménagement de la grange : Monsieur le Maire indique avoir reçu un devis d'un montant de 5 960 € HT soit 7 152 € TTC pour la fourniture et pose d'un escalier métallique conforme aux normes en vigueur. Celui-ci sera signé prochainement afin que les travaux débutent dès que possible.

* Modalités de dépôts de déchets verts à l'espace communal : la question se pose quant aux personnes (particuliers ou professionnels ?) de la commune qui peuvent déposer des déchets verts à l'endroit dédié et aux règles à respecter. Ce point sera abordé lors d'un prochain conseil municipal afin que ces dépôts soient encadrés.

Séance levée à: 11:00

En mairie, le 08/02/2021

Le Maire

Bernard ROBLET

